

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Xavier LEROND, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **Form'Agir Chambre d'agriculture de Moselle – 64 avenue André Malraux - CS 80015 57045 METZ Cedex 01 (Numéro SIRET : 1857220300011, numéro de déclaration d'activité : 4157P000657 auprès du Préfet de Région Grand Est).**

atteste que :

Mme/M. *nom prénom du bénéficiaire*

De l'entreprise : *raison sociale*

a suivi l'action *intitulé*.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation ¹
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du au (*dates prévisionnelle*), pour une durée de *durée prévisionnelle* ²
Conformément à la feuille d'émargement, le (la) participant(e) était présent(e) :
Dates de présence réelles, soit durée réelle.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Metz

Le :

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.